

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 JUIN 2022

ORDRE DU JOUR

- I. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- II. COMPTE RENDU DE L'ACTIVITÉ DE BORDEAUX MÉTROPOLE PAR LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-39 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
- III. DÉLIBÉRATION (Cf tableau ci-dessous)

COMMISSIONS ET RAPPORTEURS	NUMÉROS	DÉLIBÉRATIONS
Monsieur le Maire	2022/06/07/01	Création d'un Comité Social Territorial et d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail commun avec le Centre Communal d'Action Sociale.